

La Roche-sur-Yon, le jeudi 9 novembre 2017

Direction des Affaires juridiques  
et des Assemblées

54, rue René Goscinny  
85000 La Roche-sur-Yon  
tél. : 02 51 05 57 79

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017

### PROCES VERBAL

*L'an deux mille dix-sept, le mardi 7 novembre à dix-huit heures trente, les délégués de La Roche-sur-Yon Agglomération se sont réunis au siège de La Roche-sur-Yon Agglomération - 54 rue René Goscinny à La Roche-sur-Yon, sous la présidence de Luc BOUARD.*

*Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.*

*Le Président énonce les pouvoirs :*

- *Dominique GUILLET donne pouvoir à Nathalie BRUNAUD-SEGUIN*
- *Sébastien ALLAIN donne pouvoir à ML MORNET*
- *Stéphanie MARTINEAU donne pouvoir à Laurent FAVREAU*
- *Laurence DE ENA donne pouvoir à Luc BOUARD*
- *Franck POTHIER donne pouvoir à Malik ABDALLAH*
- *David BELY donne pouvoir à Jean-Marie CHAMARD*
- *Patrick DURAND donne pouvoir à Anne AUBIN-SICARD*
- *Bruno DREILLARD donne pouvoir à Jean-Louis BATIOU*
- *Christine RAMBAUD-BOSSARD donne pouvoir à Yannick DAVID*
- *Mireille PIVETEAU donne pouvoir à Jacky GODARD*

*Sylvie DURAND est nommée secrétaire de séance.*

*Le procès verbal du 4 juillet 2017 est soumis à l'approbation du Conseil et n'appelle aucune remarque.*

## 1 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR LE BUDGET 2018

*Rapporteur : Monsieur Philippe Darniche*

Il est proposé au Conseil le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2018.

*Intervention de Guy BATIOU :*

*« Je ne suis pas certain de partager l'optimisme en ce qui concerne l'éventuel retour de la croissance, en effet si celle-ci est sur le même mode que celle des années passées elle risque fort de nous mener dans le mur.*

*Pour ce qui est du DOB proprement dit, je ne reviendrai pas sur les choix qui ont été faits et dont nous avons déjà parlé mais m'attarderai sur le désendettement :*

*Je voudrais comprendre ce que dit réellement ce DOB.*

*En effet on peut lire p37 :*

*« la capacité de désendettement est estimée à ce stade à 7 années (le seuil d'alerte étant de 10ans) ce qui reste satisfaisant... »*

*On pourrait partager cette analyse si elle n'était contredite par un graphique p 13 de ce même document.*

*On remarque que les 7 années (7,28 exactement) correspondent à 2019 mais beaucoup plus inquiétant que pour 2020 elle est de 9,17 ce qui, à moins de me démontrer que 9,17 est éloigné de 10 se rapproche sérieusement du seuil d'alerte comme vous l'avez-vous-même écrit.*

*Inquiétant d'autant plus que l'évolution des dotations n'évolue pas dans un sens favorable ce qui risque fort de brider les marges d'action de la future municipalité.*

*2ème point pour ce DOB : la maison de la mobilité :*

*On remarque que les crédits de 600 000 € affectés en 2018 sont décalés en 2020 ce qui n'est pas un bon signal quand on sait l'importance de ces actions inscrites au PGD et autour desquelles nous avons beaucoup échangé et travaillé en commission.*

*Pourriez me préciser les raisons de ce transfert d'une année à l'autre ? »*

*Philippe DARNICHE répond qu'il y aura en effet des investissements importants qui amèneront un fort niveau d'endettement mais les investissements ralentiront ensuite. Il souligne également que le seuil d'alerte n'est pas atteint et qu'il y a encore de la marge.*

*Le Président explique qu'à partir de 2020 il y aura une baisse d'investissements et que le seuil d'alerte pourra être revu par l'Etat.*

*Guy BATIOU ne comprend pas pourquoi la maison de la mobilité est reportée à 2020.*

*Laurent FAVREAU explique qu'il préfère se donner du temps pour prendre toute la mesure de cet équipement. Des visites sont programmées dans d'autres collectivités pour voir ce qui fonctionne et ce qui est moins pertinent. Le sujet sera abordé avec le comité de pilotage. Il estime qu'il y a un projet important à construire et qui demande une attention particulière pour avancer intelligemment.*

*Joël SOULARD considère que le niveau d'investissements actuel, qui atteint le seuil d'alerte, compromet sérieusement les investissements du projet mandat.*

*Le Président souligne qu'il y aura aussi des emprunts qui vont s'éteindre et que selon le projet de loi de finances actuel, le seuil d'alerte pourrait passer à 12 ans afin de relancer l'économie.*

*Jean-Marie CHABOT craint que la croissance ne soit pas forcément au rendez-vous et que l'on rentre dans une spirale infernale. Il estime qu'il faut être modeste dans les services apportés à la population.*

*Le Président répond que l'extinction des emprunts n'a rien à voir avec la capacité de remboursement de la collectivité.*

*Philippe DARNICHE rappelle qu'il y a 3 ans la croissance était à 1.2 alors qu'elle est à 1.7 aujourd'hui ce qui prouve que la croissance existe réellement. Il souligne que 30 % des communes en France sont surendettées mais cela ne les empêche pas de faire des investissements utiles voire indispensables, seulement, elles sont sous le contrôle de l'Etat. L'Agglomération fait attention à ses dépenses et est vigilante, il existe de bons signes et la mutualisation y contribue. Il indique enfin que la collectivité n'est pas sous le régime de la surveillance.*

Anita CHARRIEAU s'étonne que personne ne s'offusque de la baisse des dotations et de la suppression de la taxe d'habitation. Elle rappelle qu'au passage en Agglomération, il était indiqué que des compensations seraient maintenues alors qu'en réalité elles ont diminué. On veut notamment rogner sur le poste personnel mais on doit aussi répondre aux besoins de la population, et en diminuant de tous les côtés on aura du mal à assumer un service public de qualité.

Le Président répond que l'on est en effet sous les fourches caudines de l'Etat. Pour les dotations, le Gouvernement souhaite passer maintenant en mode contractualisation. A l'Agglomération, il espère néanmoins une augmentation des recettes de la fiscalité économique. Il n'est pas question de baisser le service aux populations mais de l'adapter dans certains cas car il y a des choses qui ont vécu. Il estime que l'on peut s'offusquer des décisions prises par l'Etat mais que de toute façon, on est bien obligé de s'y plier. Enfin, pour répondre à Jean-Marie CHABOT, il répète qu'il ne faut pas confondre l'encours de la dette et la capacité d'autofinancement.

Joël SOULARD ne conçoit pas le principe de favoriser l'investissement plutôt que le fonctionnement car selon lui c'est diminuer la qualité du service public. En effet, si on augmente l'investissement on doit aussi augmenter le fonctionnement.

Le Président répond que l'on a sans doute des choses à réorienter à l'avenir.

Jean-Marie CHABOT estime que les communes les plus riches sont celles qui ont les entreprises sur leur territoire.

Joël SOULARD répète qu'il est favorable à l'investissement sur une collectivité car cela donne de l'emploi aux entreprises mais met en garde pour ne pas favoriser uniquement l'investissement au détriment du fonctionnement.

## **2 RAPPORT 2017 SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES - HOMMES**

*Rapporteur : Monsieur Philippe Darniche*

Il est proposé au Conseil, en application de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 et du décret n° 2015-761 du 24 juin 2015, le rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

*Intervention de Guy BATIOU :*

*« Tout d'abord, on note avec satisfaction que ce rapport est présenté cette année en même temps que le DOB, comme nous l'avions demandé l'an passé.*

*Ensuite pour avoir participé aux 1<sup>er</sup> travaux de ce groupe, je le crois très utile et l'actualité récente en montre toute l'importance.*

*Au-delà de tout clivage, il y va de la cohésion sociale et du plus élémentaire respect des droits d'un peu plus de 50 % de la population.*

*Pour ce rapport, je demanderai simplement que pour l'an prochain ne soit pas, je cite « étudiée la possibilité d'adhérer à la chartre européenne pour l'égalité des droits Femme/Homme » mais que l'on s'y engage.*

*Pour la suite nous serons présent-e-s, vigilant-e-s et sur ce domaine particulièrement le plus constructif possible. »*

Le Président remercie Guy BATIOU de nous avoir éclairés l'an dernier sur ce point et il rappelle que sur la Ville de La Roche-sur-Yon, une délégation particulière a été donnée sur le sujet à Françoise FOLZER.

## **3 RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

*Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard*

Conformément à la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 », il est proposé au Conseil le rapport sur la situation en matière de développement durable préalablement au débat d'orientations budgétaires.

*Intervention de Guy BATIOU :*

*« Dans ce rapport, comment vous dire, on ne peut que se féliciter de la plupart des mesures et actions ce n'est pas le souci, ce que je souhaite ici, une nouvelle fois c'est essayer de montrer que nous sommes à un moment où nous devons changer d'échelle.*

*Un point préliminaire, dans le diaporama présenté il est question de clauses sociales, je pense indispensable de mentionner les clauses environnementales.*

*Sur le fond donc, ce rapport montre une baisse sur les 6 dernières années des émissions de GES pour le territoire, c'est évidemment positif.*

*Pourtant le schéma présenté est trompeur car cette baisse se concentre sur le résidentiel et le tertiaire et dans une moindre mesure sur l'industrie et il n'y a quasiment aucune évolution sur les 2 secteurs majeurs qui émettent le plus : les transports et l'agriculture.*

*Donc les efforts les plus accessibles sont faits et ce hors des domaines les plus émetteurs ce qui laisse craindre pour l'avenir une évolution problématique si nous ne changeons pas d'échelle dans la mise en œuvre de la transition vers une économie bas carbone.*

*Nous allons d'autant plus vers l'échec que la croissance dont certains se félicitent d'un éventuel retour augmentera ces émissions si elle reste sur le même mode de développement basé sur l'énergie fossile.*

*Comme je le disais, tout ce qui est présenté ici est bienvenu et il est très intéressant de voir cité dans ce rapport les initiatives des citoyens et des associations.*

*Je voudrais une fois encore attirer votre attention sur les données inquiétantes qui parviennent quasi quotidiennement. Je ne garderai ici que les plus récentes et les plus importantes, vérifiables et publiées bien sûr dans les plus grands journaux.*

- 75% des insectes volants ont disparus au cours de ces 30 dernières années.
- 2016 a battu le record de concentration de CO2 dans l'atmosphère, chiffre jamais atteint depuis 3 millions d'années. Je ne sais ce que ce chiffre vous évoque, il nous laisse stupéfaits et abasourdis. Cette information vient de l'ONU.

*(Je vous vois sourire, on peut sourire ...tant qu'on respire.)*

- A ce jour, l'augmentation de température est de 1° (0,94 exactement) là où je le rappelle il serait très souhaitable de ne pas dépasser 2 °C conformément à la COP 21.
- Enfin, plus localement, une sécheresse majeure continue de nous toucher, aggravée par la piètre qualité de nos cours d'eau.
- Je pourrais encore y ajouter toutes les alertes sanitaires et environnementales.

*C'est donc bien, on le voit à une toute autre échelle globale qu'il faut envisager nos actions si l'on veut éviter une situation d'urgence dans les toutes prochaines années.*

*Les citoyen-nes et les associations comme vous l'avez noté agissent déjà, et sont prêtes à apporter leur contribution et pour certaines leur expertise mais l'engagement d'ampleur est et reste politique.*

*A ce titre, dans le futur PCAET, la collectivité se doit d'intégrer à tous les niveaux de réflexion et décision les citoyens et les porteurs de ces initiatives. »*

*Anne AUBIN-SICARD partage le constat de Guy BATIOU et rappelle que l'Europe produit 13 % des gaz à effet de serre alors que la France est en-dessous de ce seuil et que la problématique est d'envergure mondiale. Les actions engagées dans le plan climat montreront que l'on est acteur sur le sujet.*

*Le Président préconise d'être exemplaire sur ce que l'on fait en matière de développement durable.*

*Anne AUBIN-SICARD souligne qu'au Salon des Maires, il sera question du dispositif « city charge », un dispositif qui émane de La Roche-sur-Yon.*

*Bernadette BARRÉ-IDIER souligne qu'avec les ampoules leds on consomme moins mais regrette que de plus en plus de points lumineux soient installés, donc la pollution lumineuse augmente.*

*Anne AUBIN-SICARD répond que l'intérêt du led est aussi la possibilité de moduler l'éclairage et qu'il y a une étude en cours à La Roche-sur-Yon sur les points lumineux.*

#### **4 TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES, CREATION DE BUDGETS ANNEXES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ET OUVERTURE DE CREDITS**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

L'article 66 de la loi NOTRe a modifié l'article L 5216-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) a rendu obligatoire au 1er janvier 2017 l'exercice par les communautés d'agglomération, des compétences en matière de développement économique. Afin de pouvoir procéder aux transferts des zones d'activités économiques en cours d'aménagement, il est nécessaire de créer les budgets suivants et d'y ouvrir des crédits pour l'année 2017 :

- « ZONE ARTISANALE SAINT-ELOI – EXTENSION A MOUILLERON-LE-CAPTIF »
- « ZONE ARTISANALE LE LUNEAU A DOMPIERRE-SUR-YON »

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5 OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES CONCERNANT LA GESTION DE LA SOCIETE PUBLIQUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE POUR LES ANNEES 2012 A 2016**

*Rapporteur : Monsieur Philippe Darniche*

La Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire a procédé à la vérification des comptes, et au contrôle des comptes et de la gestion de la Société Publique Régionale des Pays de la Loire (SPR) pour les exercices 2012 à 2016.

En sa qualité d'actionnaire à hauteur de 0,53 % du capital de la SPR, La Roche-sur-Yon Agglomération est concernée par le contrôle et doit prendre acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes reçu le 21 septembre 2017.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6 PERSONNEL - ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION**

*Rapporteur : Monsieur Philippe Darniche*

Il est proposé de souscrire, par l'intermédiaire du Centre de gestion de la Vendée, pour le personnel de La Roche-sur-Yon Agglomération affilié à la C.N.R.A.C.L. au contrat groupe d'assurance des risques statutaires. Ce contrat souscrit auprès de la CNP couvre les risques longue maladie et longue durée, accident du travail et maladie professionnelle et décès. Il entre en vigueur au 1er janvier 2018.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7 CONTRAT TERRITOIRES-REGION 2020**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

La Région s'est dotée d'une nouvelle politique territoriale avec la création du Contrat territoires-Région 2020 et du Contrat de Développement Métropolitain. Au total, la Région mobilise 180 Millions d'euros pour ces contrats territoriaux.

Jouant pleinement son rôle de levier, le contrat permet la programmation de 5 projets d'ici fin 2020 dont 4 projets au bénéfice de La Roche-sur-Yon Agglomération et 1 au bénéfice de la Ville de La Roche-sur-Yon.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8 FOURNITURE DE MOYENS D'IMPRESSION - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Par délibération du 23 mai 2017, le Conseil Communautaire a approuvé la constitution d'un groupement de commandes avec la Ville de La Roche-sur-Yon, le CCAS de La Roche-sur-Yon, la commune de La Ferrière, le CCAS de La Ferrière, et la commune de Thorigny, pour la fourniture de moyens d'impression.

Suite à la procédure d'appel d'offres qui a été engagée, la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2017 a attribué le marché à l'entreprise SFERE BUREAUTIQUE (85170 LE POIRE SUR VIE).

Le Conseil Communautaire est appelé à autoriser la signature du marché pour le compte du groupement.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9 GESTION DES SERVICES PUBLICS DELEGUES - EXAMEN DES RAPPORTS 2016 DES DELEGATAIRES APRES AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

*Rapporteur : Monsieur Jean-Marie Chamard*

Il est proposé au Conseil d'Agglomération de prendre acte de l'avis exprimé par la CCSPL et de la présentation des rapports de délégation de services publics relatifs à l'année 2016.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10 TRANSFERT DE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ET ATELIERS-RELAIS - DEFINITION DES CONDITIONS PATRIMONIALES ET FINANCIERES**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver les conditions patrimoniales et financières proposées par la CLECT du 12 septembre 2017 et les procès-verbaux correspondants pour le transfert des zones d'activités économiques et ateliers-relais des communes à La Roche-sur-Yon à l'Agglomération.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11 PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES «BELLE PLACE II » : COMPTE RENDU FINANCIER DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT AU 31/12/2016**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte rendu financier de la concession d'aménagement du parc d'activités économiques "Belle Place 2" au 31/12/2016.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12 PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES «LA GROLLE» : COMPTE RENDU FINANCIER DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT AU 31/12/2016**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Conseil le compte rendu financier de la concession d'aménagement du parc d'activités économiques "La Grolle" au 31/12/2016.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13 PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES «LA LANDETTE» : COMPTE RENDU FINANCIER DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT AU 31/12/2016**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Conseil le compte rendu financier de la concession d'aménagement du parc d'activités économiques "la landette" au 31/12/2016.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14 PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES «LA MALBOIRE » : COMPTE RENDU FINANCIER DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT AU 31/12/2016**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Conseil le compte rendu financier de la concession d'aménagement du parc d'activités économiques "La Malboire" au 31/12/2016.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15 PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES «L'HORBETOUX » : COMPTE RENDU FINANCIER DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT AU 31/12/2016**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Conseil le compte rendu financier de la concession d'aménagement du parc d'activités économiques "l'Horbetoux" au 31/12/2016.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**16 DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL 2018 A LA ROCHE-SUR-YON**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver 12 dates de dérogations 2018 pour l'ouverture des commerces le dimanche à La Roche-sur-Yon.

*Thierry De La Croix est surpris que l'avis du Conseil Municipal de la Ville de La Roche-sur-Yon du 14 novembre soit déjà reporté sur la délibération.*

QUESTION ADOPTÉE PAR

**39 voix POUR**

**5 voix CONTRE : Monsieur Thierry De La Croix, Madame Sylvie Chartier, Monsieur Joël Soulard, Madame Anita Charrieau, Monsieur Guy Batiot**

**2 ABSTENTION(S) : Monsieur Jany Guéret, Madame Cécile Dreure**

**17 DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL 2018 A VENANSAULT**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Conseil de donner son avis sur l'ouverture des commerces à Venansault sur 12 dimanches en 2018.

*Thierry De La Croix demande quelle est la motivation d'ouvrir des zones commerciales le dimanche à Venansault ?*

*Laurent FAVREAU répond qu'il s'agit d'une demande des artisans pour l'instauration de portes ouvertes.*

*Le Président souligne que la demande émane d'une association d'artisans et de commerçants à Venansault.*

QUESTION ADOPTÉE PAR

**39 voix POUR**

**5 voix CONTRE : Monsieur Thierry De La Croix, Madame Sylvie Chartier, Monsieur Joël Soulard, Madame Anita Charrieau, Monsieur Guy Batiot**

**2 ABSTENTION(S) : Monsieur Jany Guéret, Madame Cécile Dreure**

## **18 TRANSFORMATION DE L'AVANCE REMBOURSABLE DE 20 000 EUROS POUR L'ASSDAC EN SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé à La Roche-sur-Yon Agglomération de soutenir l'association en transformant l'avance remboursable de 20 000 € en une subvention de fonctionnement. Les modalités de mise en œuvre seront établies par avenant à la convention conclue entre La Roche sur Yon Agglomération et l'ASSDAC.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **19 ATTRIBUTION D'UNE AIDE A L'IMMOBILIER A LA SARL GILBERT**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

La loi NOTRe ayant renforcé la compétence des collectivités locales dans le domaine des aides à l'immobilier d'entreprises, la Roche-sur-Yon Agglomération s'est dotée d'un dispositif d'aide à l'immobilier.

Cette aide à l'immobilier est particulièrement destinée à soutenir les projets de développement et d'implantation structurant pour le territoire.

Le projet de développement de l'entreprise GILBERT METALLERIE est éligible au regard du nombre de création d'emplois sous 3 ans.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **20 ATTRIBUTION D'UNE AIDE A L'IMMOBILIER A VENDEE FLUIDES ENERGIES**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

La loi NOTRe ayant renforcé la compétence des collectivités locales dans le domaine des aides à l'immobilier d'entreprises, la Roche-sur-Yon Agglomération s'est dotée d'un dispositif d'aide à l'immobilier.

Cette aide à l'immobilier est particulièrement destinée à soutenir les projets de développement et d'implantation structurant pour le territoire.

Le projet de développement de l'entreprise Vendée Fluides Energies est éligible au regard du nombre de création d'emplois sous cinq ans.

*Guy BATIOU demande pourquoi on octroie des aides à des entreprises qui fonctionnent bien.*

*Luc GUYAU rappelle que les aides sont liées aux créations d'emplois.*

*Thierry De La Croix entend que c'est une aide à la création d'emplois mais s'interroge sur son appellation : aide à l'immobilier.*

*Luc GUYAU répond que c'est effectivement une aide à l'investissement et qu'elle engendre des créations d'emplois.*

*Le Président explique qu'il existe un règlement pour l'octroi des aides aux entreprises et que le but est d'apporter un soutien à l'investissement sur le territoire ce qui induit aussi la création d'emplois.*

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## **21 PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI 2018-2021 : PROTOCOLE D'ACCORD**

*Rapporteur : Madame Françoise Raynaud*

L'objet du présent protocole d'accord entre l'Etat, le Conseil Départemental et La Roche-sur-Yon Agglomération est de formaliser les objectifs et les modalités de mise en oeuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sur la période 2018/2021.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **22 ATTRIBUTION DES FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX POUR LES COMMUNES DE NESMY, DOMPIERRE-SUR-YON, LANDERONDE, VENANSULT ET LA ROCHE-SUR-YON**

*Rapporteur : Monsieur Laurent Favreau*

Il est proposé au Conseil d'attribuer un fonds de concours aux communes de Nesmy, Dompierre-sur-Yon, Landeronde, Venansault et La Roche-sur-Yon pour la création de liaisons douces.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **23 AFFECTATION DES PRELEVEMENTS SRU : SUBVENTION AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VENANSULT POUR LA MOBILISATION DE FONCIER EN FAVEUR DE LA CREATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Il est proposé d'accorder une subvention de 5 298 € (issus des prélèvements SRU) au profit de la commune de Venansault pour la réalisation d'un logement locatif social, au sens SRU. Cette opération est réalisée par l'Association SOLIHA en bail à réhabilitation.

**QUESTION ADOPTÉE PAR  
42 voix POUR**

**4 ABSTENTION(S) : Madame Bernadette Barré-Idier, Madame Sylvie Chartier, Monsieur Joël Soulard, Monsieur Guy Batiot**

## **24 PROGRAMME DE TROIS LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - LOTISSEMENT "LE CHAMP VAIRE" A RIVES DE L'YON : SUBVENTION AU PROFIT DE VENDEE LOGEMENT ESH POUR LA REALISATION D'UN LOGEMENT FINANCE EN PLAI-R**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Conformément au dispositif d'aides en faveur de la création de logements locatifs sociaux (mis en place dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2017-2022), il est proposé d'accorder une subvention de 8 000 € au profit de Vendée Logement esh pour la réalisation d'un logement financé en PLAI-r. Cette opération est située au sein du lotissement "Le Champ Vairé" à Rives de l'Yon. Ce programme de trois logements s'inscrit au titre de la programmation 2017.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**25 RUE DES FRERES PAYRAUDEAU A LA CHAIZE-LE-VICOMTE : SUBVENTION AU PROFIT DE VENDEE LOGEMENT ESH POUR LA REALISATION DE QUATRE LOGEMENTS FINANCES EN PLAI-R ET 7 LOGEMENTS FINANCES EN PLUS**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Conformément au dispositif d'aides en faveur de la création de logements locatifs sociaux (mis en place dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2017-2022), il est proposé d'accorder une subvention de 150 000 € au profit de Vendée Logement esh pour la réalisation de quatre logements PLAI-r et sept logements PLUS, opération de démolition-reconstruction. Ces logements sont situés rue des Frères Payraudeau à La Chaize-le-Vicomte. Ce programme de onze logements s'inscrit au titre de la programmation 2017 et répond aux objectifs fixés dans le PLH 2017-2022 et le contrat de mixité sociale signé avec la commune de La Chaize-le-Vicomte.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**26 PROGRAMME DE DOUZE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - LOTISSEMENT "LE LUNEAU" A DOMPIERRE-SUR-YON : SUBVENTION AU PROFIT DE PODELIHA POUR LA REALISATION DE SIX LOGEMENTS FINANCES EN PLAI-R**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Conformément au dispositif d'aides en faveur de la création de logements locatifs sociaux (mis en place dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2017-2022), il est proposé d'accorder une subvention de 48 000 € au profit de Podeliha pour la réalisation de six logements financés en PLAI-r. Cette opération est située au sein du lotissement "Le Luneau" à Dompierre-sur-Yon. Ce programme de douze logements s'inscrit au titre de la programmation 2017.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**27 GARANTIE PARTIELLE D'UN EMPRUNT DE 5 210 197 EUROS SOUSCRIT PAR SAEM ORYON POUR LA CONSTRUCTION DE 100 LOGEMENTS SOCIAUX ETUDIANTS BD LOUIS BLANC A LA ROCHE-SUR-YON**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Il est proposé au Conseil la garantie à hauteur de 30 % (soit 1 563 059,10 €) d'un emprunt de 5 210 197,00 € souscrit par SAEM ORYON auprès de la C.D.C. pour la construction de 100 logements sociaux étudiants, boulevard Louis Blanc à La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**28 ACQUISITION DU PCRS (PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIE)**

*Rapporteur : Monsieur Jacques Peroys*

Géovendée va mettre en place un groupement de commandes pour l'acquisition du PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié). Compte tenu du montant de cette prestation, une procédure d'appel d'offres doit être lancée. Il est proposé d'adhérer à ce groupement de commandes et d'élire un membre titulaire et un membre suppléant parmi les élus membres de la CAO de l'agglomération pour siéger à la CAO de Géovendée pour l'appel d'offres.

A l'issue de cette phase d'acquisition, deux conventions d'indivision seront signées, avec pour l'Agglomération hors territoire de La Roche-sur-Yon, une pour l'Agglomération - territoire de La Roche-sur-Yon. Ces conventions permettront à l'ensemble des financeurs d'être co-proprétaires de la donnée et de la gérer.

*Guy BATIOT demande pourquoi le PCRS ne concerne que trois intercommunalités.*

*Jacques PEROYS répond que ce sont des EPCI volontaires.*

*Gérard RIVOISY explique que le dispositif sera déployé en plusieurs phases et que les autres intercommunalités y adhéreront par la suite.*

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **29 TARIFS 2018 DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

*Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy*

Il est proposé au Conseil la nouvelle tarification des redevances d'assainissement collectif à compter du 1er janvier 2018.

*Jean-Marie CHABOT relève le tarif pour les puits mais s'interroge sur le répertoire des maisons qui ont un puits afin de faire payer cette taxe de manière exhaustive.*

*Gérard RIVOISY répond que les communes peuvent fournir un listing aux services de l'Agglomération qui vérifieront l'existence de l'installation.*

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **30 TARIFS 2018 DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

*Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy*

Il est proposé au Conseil la nouvelle tarification 2018 des 6 redevances forfaitaires de contrôle d'assainissement non collectif.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **31 MARCHÉ A BONS DE COMMANDES RELATIF AUX PRESTATIONS DE CONTRÔLES DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE AVENANT N°3**

*Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy*

Compte tenu de la prise de la compétence eaux pluviales par La Roche-sur-Yon Agglomération à compter du 1er janvier 2018 et la nécessité de réaliser des prestations de contrôles sur les infrastructures eaux pluviales de l'ensemble du territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération (13 communes), l'établissement d'un avenant n°3 est nécessaire avec l'entreprise Hydroservices de l'Ouest.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **32 RAPPORT 2016 DU PRESIDENT SUR LES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT**

*Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy*

Conformément aux articles D2224-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est proposé au Conseil le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **33 GESTION DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - LOT 2 COLLECTE DES PAPIERS DE BUREAUX AUPRES DES PROFESSIONNELS - AVENANT N°1**

*Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard*

Il est proposé au Conseil l'autorisation de signature de l'avenant n°1 pour un changement de RIB et la modification du numéro de SIRET du titulaire du marché Trait d'Union concernant la gestion de la collecte des déchets ménagers et assimilés - Lot n°2 Collecte des papiers de bureaux auprès des professionnels.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **34 RAPPORT 2016 DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

*Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard*

Conformément à l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est proposé au Conseil le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **35 EXTENSION DE L'ACTIVITE DE LA RONDE SUR LES COMMUNES DE RIVES DE L'YON, LA FERRIERE ET VENANSAULT, ET FERMETURE DU POINT HALTE DU COTEAU**

*Rapporteur : Madame Marlène Guillemand*

Il est proposé au Conseil l'extension de l'activité de la Ronde sur 3 communes de l'Agglomération (Rives-de-l'Yon, La Ferrière et Venansault) et la fermeture du point halte garderie du Coteau qui met en avant une gestion déficitaire.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **36 DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU ET LE PRESIDENT**

*Rapporteur : Monsieur Luc Bouard*

Rappel des décisions prises entre le 13 septembre 2017 et le 19 octobre 2017 en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

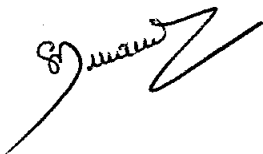
*A l'issue de la réunion, Luc GUYAU rappelle aux conseillers la réunion sur le projet de territoire qui aura lieu le mercredi 13 décembre 2017. Il félicite également le Maire de la Ville de La Roche-sur-Yon pour l'obtention de la 4<sup>ème</sup> fleur.*

*Le Président explique que la 4<sup>ème</sup> fleur avait été perdue en 2005 et que c'est une satisfaction pour la Ville et les agents du service Nature en Ville de l'avoir récupérée.*

La séance est levée à 21 h 00.

La secrétaire de séance,

Sylvie DURAND



Le Président,

Luc BOUARD

